

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Tenu le 8 juin 2023 – 9h00
Au Centre Saint-Pierre, 1212 Panet, Montréal

Présences :

Sylvie Alarie, l'Arche Montréal	Delphine Ragon, PARDI
Chentale de Montigny, Compagnons de Montréal	Geneviève Labrecque, RT21
Suzanne Beaulieu, La Gang à Rambrou	Marianne Dupéré, Sans oublier le sourire
Thérèse Chapdelaine, L'Archipel de l'avenir	Carolynne Lavoie, SPPH
Louise Guillotin, Corporation L'Espoir	Nathalie Boulet, Autisme Montréal
Christina Charron-St-Pierre, Parrainage civique Montréal	Julie Archambault, Autisme Montréal
Émélina Jean Caïdor, La Ressource	Amélie Guindon, AMDI
Rêvanous, Karine Boivin	Cindy Schawrtz, Les Muses
	Kim Pimparé-Vaillant, UPDLF

Personnes invitées :

Gilles Fontaine, CRADI
Claudia Léger, CRADI
Adriana Ortiz, cpa, firme SLBO
Sylvie Mérineau, présidente d'assemblée
Brigitte Nadon, prise de notes

Ordre du jour proposé

1. Ouverture de l'AGA et mot de bienvenue de la présidente
2. Confirmation du quorum
3. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 8 juin 2023
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2022
6. Présentation du rapport d'activités 2022-2023
7. Présentation du rapport financier 2022-2023
8. Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2023-2024
9. Présentation des objectifs 2023-2024
10. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024
11. Élection des administrateurs - 5 postes à combler :
 - a. Élection d'un président d'élection
 - b. Présentation des candidats
 - c. Vote
12. Varia
13. Remerciements et levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'AGA et mot de bienvenue de la présidente

L'assemblée est ouverte à 9:23. La présidente sortante, Chentale de Montigny, fait un bref bilan de la dernière année, marquée par l'arrivée de Gilles Fontaine à la direction générale.

2. Confirmation du quorum

Le quorum est constaté, avec la présence de 15 membres sur 25 membres en règle lors de l'AGA.

3. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

Résolution no AGA20230608-1

Il est proposé par Sylvie Alarie et appuyé par Marianne Dupéré de nommer Sylvie Mérineau et Brigitte Nadon respectivement présidente et secrétaire de l'assemblée.

Aucun vote n'est demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 8 juin 2023

La présidente de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution no AGA20230608--2

Il est proposé par Geneviève Labrecque et appuyé par Christina Charron-St-Pierre d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Aucun vote n'est demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2022

Thérèse Chapdelaine était présente, son nom sera ajouté.

Résolution no AGA20230608--3

Il est proposé par Carolyne Lavoie et appuyé par Sylvie Alarie d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2023 tel que modifié.

Aucun vote n'est demandé

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du rapport d'activités 2022-2023

Gilles Fontaine étant entré en fonction en mars 2023, il n'a pas vraiment pris part aux activités rapportées.

Depuis son embauche, son travail en a surtout été un d'apprentissage, dans un contexte où la passation n'a pas pu se faire de façon optimale.

Il entreprendra cet été une tournée des groupes membres afin de mieux les connaître et de bien comprendre leurs enjeux.

Résolution no AGA20230608--4

Il est proposé par Louise Guillotin et appuyé par Carolyne Lavoie que l'assemblée générale accepte le dépôt du rapport d'activités 2022-2023.

Aucun vote n'est demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du rapport financier 2022-2023

Adrianna Ortiz (SLBO) présente les états financiers vérifiés au 31 mars 2023.

Avec des revenus totalisant environ 147 000 dollars et des dépenses d'environ 149 000 dollars, dont la plupart étaient les salaires, le CRADI a clos l'année financière avec un déficit de 2000 dollars.

Résolution no AGA20230608--4

Il est proposé par Sylvie Alarie et appuyé par Marianne Dupéré d'adopter les états financiers 2022-2023 tels que présentés.

Aucun vote n'est demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2023-2024

Le conseil d'administration recommande la reconduction du mandat de la firme SLBO.

Résolution no AGA20230608--5

Il est proposé par Louise Guillotin et appuyé par Karine Boivin de reconduire le mandat de la firme SLBO pour la vérification des états financiers de 2023-2024.

Aucun vote n'est demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Présentation des objectifs 2023-2024

Gilles Fontaine présente les orientations de la prochaine année.

En outre, il souhaite stabiliser l'organisme.

De son côté, Claudia Léger sollicitera les membres pour avoir des données probantes sur leur vécu avec les transports en commun et adapté.

Des membres expriment leur malaise que des noms ou des numéros de dossiers soient partagés, en raison des représailles que les personnes concernées pourraient subir. Claudia assure que cela a été discuté avec le RUTA-Montréal et que seuls les renseignements importants seront conservés.

On se demande ce que fait la STM avec les plaintes qu'elle reçoit. Elle a déjà toutes ces données, pourquoi dédoubler le travail? Claudia explique qu'on souhaite chiffrer les données et éventuellement porter le dossier au niveau politique provincial. De plus, la STM partage surtout des données positives, alors que l'on sait qu'il y a des problèmes, tels que les organismes les rapportent.

Gilles Fontaine poursuit avec:

- La mise à jour des outils de gouvernance;
- La mobilisation autour du projet de loi 15;
- Le financement;
- La tenue d'un salon à l'automne;
- La rédaction d'un cahier de direction.

Christina Charron-St-Pierre suggère de mettre les objectifs sous forme de tableau et d'indiquer s'ils sont atteints ou non.

Marianne Dupéré rappelle que les spécialistes des dossiers sont les organismes. Elle invite le directeur à ne pas hésiter à les impliquer. Elle invite aussi les organismes à nourrir le CRADI.

Chentale de Montigny indique qu'un budget gouvernemental a été annoncé ce matin pour soutenir des programmes pour les personnes autistes sur le marché

du travail. Celles ayant une déficience intellectuelle semblent encore être mises de côté.

Delphine Ragon suggère que le plan d'action soit retravaillé avec l'ensemble des membres.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024

Gilles Fontaine présente des prévisions budgétaires semblables à celles de l'an dernier, mais un déficit de 14 000 dollars est prévu.

L'équipe de travail n'était pas complète pendant toute l'année précédente, mais les trois personnes employées cette année devraient la travailler au complet.

Le conseil d'administration devra se pencher sur de nouvelles sources de financement ou, éventuellement, sur une restructuration.

Suzanne Beaulieu demande pourquoi il n'y a aucune charge prévue pour de la représentation. Gilles Fontaine répond qu'il ne demandera pas de remboursement pour ses déplacements à Montréal.

Les dépenses professionnelles augmentent. Pourquoi? Gilles Fontaine répond que c'est pour l'embauche d'une firme-conseil en vue de la révision des règlements généraux.

Suzanne Beaulieu note qu'Emploi-Québec offre une subvention pour se faire.

11. Élection des administrateurs - 5 postes à combler :

a. Élection d'un président d'élection

L'assemblée accepte que Sylvie Mérineau et Brigitte Nadon gardent leurs postes de présidente et de secrétaire pour l'élection.

b. Présentation des candidats

La présidente d'élection rappelle que le conseil d'administration doit être composé d':

- Un organisme communautaire autonome;
- Un membre ordinaire;
- Une majorité de parents, s'il est possible de le faire.

Les membres ont été sollicités, mais aucune candidature n'a été reçue.

Christina Charron-St-Pierre demande comment fonctionne la cooptation. La présidente d'élection explique qu'elle est possible lorsqu'un poste devient vacant en cours d'année.

Les règlements généraux prévoient que si personne ne se présente, les personnes en poste au conseil d'administration doivent le demeurer. Actuellement, elles sont quatre; une est en fin de mandat et trois ne souhaitent pas poursuivre.

Puisqu'une seule a remis sa démission officiellement, trois postes sont effectivement à pourvoir, dont deux de parent pour respecter leur majorité.

Christina Charron-St-Pierre suggère d'élire un conseil d'administration et de mandater ce dernier à planifier une assemblée générale extraordinaire pour modifier les règlements généraux afin d'ouvrir le conseil d'administration aux membres non parents.

La présidente d'élection note que cela doit être permis dans la charte du CRADI, qui a préséance sur les règlements généraux.

Actuellement, Thérèse Chapdelaine, Sylvie Alarie et Geneviève Labrecque sont membres parents.

Carolyne Lavoie, appuyée par Delphine Ragon, propose Sylvie Alarie. Cette dernière n'est pas éligible, car elle a déjà fait deux mandats.

Thérèse Chapdelaine, appuyée par Geneviève Labrecque, se propose.

Geneviève Labrecque accepte de poursuivre son mandat jusqu'à l'AGE à venir.

Louise Guillotin, appuyée par Marianne Dupéré, propose Christina Charron-St-Pierre pour siéger sur le conseil d'administration. Cette dernière accepte.

Chentale de Montigny va soutenir le conseil d'administration.

c. Vote

Thérèse Chapdelaine, Geneviève Labrecque et Christina Charron-St-Pierre sont élues par acclamation.

12. Varia

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée le 6 juillet 2023, à 9h30, pour mettre à jour les règlements généraux afin de régulariser la situation du conseil d'administration.

Louise Guillotin demande où en est la rédaction de la «Bible du CRADI». Chentale de Montigny répond que Ghislaine Goulet et Thérèse Collin doivent la présenter prochainement.

13. Remerciements et levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée à 11:47.